

D.I.U. Formation à l'expérimentation animale de niveau 1 :
Modèles animaux conventionnels et transgéniques pour la recherche
biologique & médicale - technologie d'animalerie *

* Formation agréée par le Ministère de l'Agriculture le 4 septembre 2006

L'expérimentation animale est au cœur de la recherche biologique et médicale. Celle-ci s'effectue dans un cadre réglementaire national (décret du 19 octobre 1987 et arrêté d'application du 19 avril 1988). La formation à l'expérimentation animale de niveau 1 est nécessaire à toute personne assurant la responsabilité scientifique d'expérimentations sur les animaux. Elle permet de déposer auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations une demande d'autorisation de pratiquer de telles expériences. En outre, sa validation permet l'obtention d'un Diplôme Inter Université de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

PUBLIC : Niveau Bac+4 minimum en biologie ou sciences médicales.
 Cadres des entreprises, chercheurs et enseignants-chercheurs des EPST, doctorants.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

La formation est organisée en 5 modules, couvrant les 18 points du décret du 19 octobre 1987 et de l'arrêté d'application du 19 avril 1988.

Module 1 : Modèles animaux pour la recherche biologique et médicale (notions de modèle - choix du modèle, modèles d'étude du système cardiovasculaire, du système nerveux, d'infections expérimentales, modèles en toxicologie, modèles de populations naturelles, espèces modèles : poisson-zèbre, souris, primates).

Module 2 : Les animaux transgéniques : intérêts – contraintes particulières (modèles en transgénèse, techniques de transgénèse et nomenclature des lignées murines, réglementation et contraintes d'élevage d'animaux OGM, exemples, TD analyse de croisements, TP redérivation de lignées transgéniques).

Module 3 : Les pratiques en expérimentation animale - démarche qualité (anesthésie-physiopathologie de la douleur-euthanasie, éthologie et physiologie du stress, démarche qualité en expérimentation animale, TP anesthésie, TP anatomie du rat, TP contention-injections-prélèvements chez la souris et le rat, TP cathéters).

Module 4 : Animaleries et unités d'expérimentation : conception – modalités de fonctionnement (visite d'une animalerie conventionnelle, statuts sanitaires et niveaux de confinement, pathologies spontanées-obtention et contrôle des statuts sanitaires, animalerie en P4, TD élaboration et organisation d'une animalerie).

Module 5 : Expérimentation animale, éthique et société (réglementation en expérimentation animale, les 3R, méthodes alternatives, représentations sociales de l'animal, mémoire professionnel : protection animale en situation professionnelle - analyse de cas concrets, TD comités d'éthique).

VALIDATION DE LA FORMATION:

Contrôle des connaissances : organisé sur la base de 2 épreuves obligatoires de même coefficient : 1 épreuve écrite (durée 2 h) + 1 épreuve orale (durée 30 min).

ORGANISATION :

Lieu	École Normale Supérieure de Lyon et IUT -Université Lyon1	Coût (droits de scolarité inclus)	1950 €plein tarif 1225 €tarif réduit pour EPST et Universités 600 €pour les doctorants / postdoctorants
Durée	85 h d'enseignements théoriques et pratiques et réalisation d'un mémoire professionnel (possibilité d'effectuer la formation en 2 périodes réparties sur 2 ans)	Inscriptions	Demandes d'inscription <u>avant le 26 mars 2012.</u> <i>Contact :</i> Université Claude Bernard Lyon 1- Service de la Formation Continue 43 bd du 11 Novembre 1918 69622 VILLEURBANNE CEDEX Monika.palem@univ-lyon1.fr
Dates	Du 4 au 19 juin 2012	Responsables pédagogiques	Emilie Auriol, Ludovic Say, Marie Teixeira, Jean-Louis Thoumas Emilie.auriol@univ-lyon1.fr ; ludovic.say@univ-lyon1.fr Marie.Teixeira@ens-lyon.fr ; jean-louis.thoumas@ens-lyon.fr